

Tremplin pour le développement du langage et de la communication

PLAN QUINQUENNAL 2020-2025



Groupe de Travail Montérégien
Orthophonie et développement du langage

Depuis 2011, les membres du GTM-ODL sont préoccupés par la question de l'accès aux services publics en orthophonie, situation difficile fréquemment vécue par les familles dont les enfants de 0 à 5 ans présentent des difficultés de langage et de la communication.

Avec le souci de respecter les différentes réalités sociodémographiques qui distinguent les communautés montérégienennes, le GTM-ODL a établi le concept d'orthophonie communautaire qui repose sur l'établissement d'un continuum de services concerté en promotion, en prévention et en intervention, basé sur des données probantes et qui unit l'expertise de l'orthophoniste du réseau public et la pratique de l'ensemble des intervenant(e)s et des acteurs d'un territoire donné.

Comme le concept d'orthophonie communautaire est désormais bien défini et largement reconnu auprès des acteurs intéressés par la petite enfance, le GTM-ODL entreprend une nouvelle étape de valorisation de son expertise. Le plan quinquennal 2020-2025 pose les jalons des prochaines démarches qui doivent être réalisées pour rendre les actions du GTM-ODL plus pérennes.

Mission



Le GTM-ODL agit comme leader dans la promotion et la prévention en développement de la communication et du langage pour les enfants âgés de 0 à 5 ans. Dans l'intérêt des enfants et de leurs familles, il intervient pour améliorer et faciliter l'accès aux services par la mobilisation des communautés.

Vision

Toutes les familles accèdent le plus tôt possible aux services dont elles ont besoin pour optimiser le développement de la communication et du langage des enfants de 0 à 5 ans, par l'intermédiaire des ressources appropriées, incluant la promotion et la prévention, dans leur communauté.

Principes directeurs

- Le parent est le premier éducateur de son enfant. Il est intégré dans le continuum de service;
- Dans une perspective d'égalité des chances, tous les enfants ont le droit de recevoir le service approprié selon leur situation afin qu'ils puissent s'exprimer et communiquer adéquatement;
- Tous les partenaires des différents secteurs concernés travaillent de manière concertée afin de favoriser l'accessibilité et la continuité des services en développement de la communication et du langage en tenant compte des différentes caractéristiques propres à leur milieu;
- La communauté est mobilisée afin de soutenir le continuum de services en développement de la communication et du langage (promotion, prévention, intervention);
- Le système public (réseau de la santé et éducation) adopte un changement de pratique et une trajectoire de service qui intègrent le modèle d'orthophonie communautaire dans le continuum de service en développement de la communication et du langage.

Appropriation de la vision et des objectifs du GTM-ODL

Orientation stratégique

1

Objectif 1.1

Favoriser la compréhension commune de la vision, des objectifs et la gouvernance du GTM-ODL, ainsi que leur appropriation et leur adhésion par les membres.

Objectif 1.2

Assurer une mobilisation soutenue des membres en privilégiant une représentation diversifiée et actualisée au sein du GTM-ODL et de ses comités.

Objectif 1.3

Améliorer le partage d'informations avec les membres.

Orientation stratégique

2

Objectif 2.1

Soutenir les communautés pour implanter le continuum de services concerté sur les territoires respectifs en Montérégie.

Objectif 2.2

Partager l'expertise du GTM-ODL pour développer le continuum de services concerté au Québec selon la demande.

Objectif 2.3

Documenter et évaluer la mise en oeuvre du continuum de services concerté, en Montérégie et ailleurs.

Objectif 2.4

Saisir les opportunités permettant de développer de nouveaux projets et actions liées à l'orthophonie et au développement du langage.

Orientation stratégique

3

Objectif 3.1

Favoriser la compréhension commune de la vision, des objectifs et la gouvernance du GTM-ODL, ainsi que leur appropriation et leur adhésion par les membres.

Objectif 3.2

Assurer une mobilisation soutenue des membres en privilégiant une représentation diversifiée et actualisée au sein du GTM-ODL et de ses comités.

Positionnement et influence en faveur de l'orthophonie et du développement du langage et de la communication